

Mairie de Saint GERMAIN des PRES
Canton : EXCIDEUIL
Arrondissement : NONTRON
Département : DORDOGNE

CONSEIL MUNICIPAL 11 janvier 2019

Nombre d'élus :
En exercice : 14
Présents : 12
Absents : 2
Votants : 12

L'an deux mil dix-neuf,
Le 11 janvier à 20h30,
Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Germain des Prés
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de VALENTIN Jean-Pierre, Maire.

Présents : MM. VALENTIN, REBEYROL, TEILLET, ESCLAVARD,
MILLION, MOREAU, DUTEIL, DUPUY, Mmes JOUFFRE, GIRY,
ZBINDEN, FARAND.

Absents : M. REY, Mme MASSIAS.

Secrétaire de séance : Mme GIRY.

Début de séance : 20H40

ORDRE DU JOUR :

- **Convention d'adhésion au Comité départemental d'action sociale ;**
- **Proposition achat de tracteur ou camion-plateau 3,5 t ;**
- **Annulation de titre concernant une location de salle des fêtes au cours de l'année 2013 ;**
- **Questions diverses.**

1) Annulation de titre concernant une location de salle des fêtes au cours de l'année 2013 :

Monsieur le Maire informe les membres présents du Conseil municipal du fait qu'un administré de la commune a reçu, au cours du mois de décembre 2018, une demande de paiement par la Trésorerie d'Excideuil d'une somme de soixante-quinze euros (75,00 €) correspondant à une location, en février 2013, de la salle polyvalente, et dont le titre comptable avait également été présenté en février 2013.

L'administré indique qu'il n'a pas reçu, avant 2019, de demande de paiement de la Trésorerie.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'annuler le titre en question.

2) Convention d'adhésion au Comité départemental d'action sociale :

Monsieur le Maire expose que le montant de la cotisation due au Comité départemental d'action social (C.D.A.S.) de la Dordogne, compte-tenu des agents titulaires, contractuel, en mission temporaire détaché du Centre de gestion, et en retraite, s'élèvera au maximum à neuf cent trente euros (930 €).

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité, s'engage à inscrire au budget le montant total de la cotisation et autorise Monsieur le Maire à effectuer les démarches nécessaires pour cette adhésion.

3) Proposition achat de tracteur ou camion-plateau 3,5 t. :

Monsieur le Maire rappelle que la dernière échéance de l'emprunt souscrit pour l'achat du tracteur CLASS était en 2018. Les échéances annuelles s'élevaient à neuf mille euros environ.

Il propose que ce même montant puisse être investi dans du nouveau matériel : tracteur ou petit camion ou goudronneuse par exemple.

Monsieur Stéphane ESCLAVARD propose que soit étudié la possibilité d'achat d'une bouillieuse et peut-être d'une mutualisation avec une autre commune, pour permettre à la commune d'effectuer elle-même les petits travaux de voirie, sachant que les frais de voirie s'élèvent à 35.000 à 40.000 euros par an. Il a d'ores et déjà pris des informations auprès d'une commune utilisant ce type de matériel et va poursuivre l'étude.

Il sera aussi réfléchi à la possibilité d'acquérir un second tracteur agricole, éventuellement celui de Monsieur Christian TEILLET, pour permettre d'effectuer plusieurs travaux en même temps

4) Questions diverses :

- Colis des Aînés : Une demande d'échantillons a été faite pour un colis d'une valeur équivalente à celle du repas servi aux Aînés. Le colis sera distribué dans le courant du mois de janvier.
- Bulletin d'information germinois : la finalisation de la maquette est en cours ; l'impression et la distribution se feront au cours du mois de janvier.

Séance levée à 23H00.